



Reprise du Championnat Corporatif Saison 2019-2020

Madame, Mademoiselle, Monsieur, le **championnat corporatif de badminton** redémarre pour une nouvelle saison 2019-2020.

Vous ne voulez plus manquer ces jeux ? Alors rejoignez-nous donc pour cette nouvelle saison !

Réunion de préparation

Afin de régler les derniers détails de la nouvelle saison de championnat (calendrier, divisions, règlement), vous êtes conviés à la réunion des responsables d'associations et des capitaines d'équipes. Cette réunion est prévue :

le **mardi 1er octobre**

à **19H30**

Salle n°3 à la **Maison des Sports**,
13 bis Avenue de Cucillé, à Rennes

Championnat corpo mixte ou masculin

Le Championnat Corporatif exclusivement masculin en parallèle du Championnat mixte habituel est réitéré. Avec 5 équipes la saison dernière, nous espérons au moins en faire de même cette saison. Les principes :

- L'obligation est levée d'avoir déjà 1 équipe mixte engagée dans le championnat mixte
- 1 équipe masculine doit comporter au minimum 4 joueurs :
 - les rencontres comportent 2 simples et 3 doubles (comme en mixte)
 - chaque joueur peut jouer 2 matchs au maximum pendant une rencontre
- 1 même joueur est autorisé à jouer dans les 2 championnats mixte et masculin
- nous démarrerons ce championnat à partir de 4 équipes inscrites minimum



Dossier d'inscription

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription pour le championnat corporatif saison 2019-2020. Ce dossier est à faire parvenir au **Comité 35 Badminton**, renseigné et accompagné des règlements et pièces administratives, de préférence avant ou lors de la réunion de préparation ou à remettre au plus tard le **8 octobre** (date limite).

Attention, les joueurs doivent évidemment être en règle (donc licenciés FFBad) pour pouvoir participer à la compétition.

Pour information, de nouveaux joueurs ou joueuses peuvent être déclarés tout au long de la saison. Ainsi, si vous êtes pris par le temps, vous pouvez déjà inscrire votre équipe avec le minimum requis d'équipiers en règle et compléter par la suite dans la saison.

Les éléments du dossier sont :

📄 Fiche d'inscription

Une fiche de renseignement est à remplir pour chaque équipe engagée. Cette fiche renseigne notamment la raison sociale de l'équipe (entreprise), les coordonnées du responsable d'équipe (capitaine), la composition de l'équipe (celle-ci peut toujours évoluer par la suite, s'il y a de nouveaux joueurs ou joueuses par exemple).

📄 Frais d'inscription et de secrétariat – championnat mixte ou masculin

- **55€** pour la première équipe,
- **45 €** pour la seconde équipe,
- **35 €** pour chaque équipe suivante.

📄 Demande de licences

Pour les joueurs qui ne sont pas par ailleurs déjà licenciés en club, la commission du championnat corporatif peut prendre en charge la licence. Indiquer alors les joueurs concernés et joindre alors pour chacun d'entre eux impérativement :

- le montant Comité 35 de la licence :
51,65 € pour un adulte et **44,64 €** pour un jeune,
- le certificat médical rempli par un médecin sur la base du formulaire fédéral ou l'attestation relative au questionnaire de santé (cf. règles médicales FFBad)
- le formulaire de prise de licence :
 - la date de naissance,
 - le N° de licence de la saison passée (si le joueur était licencié),
 - l'adresse du joueur,
- les documents correspondants se trouvent à l'URL suivante :
 - <http://codep35badminton.fr/site/codep/prise-de-licence-saison-2019-2020/>

Pour les modalités concernant le certificat médical, nous vous invitons à consulter le site du Comité 35 Badminton à l'URL suivante : <http://codep35badminton.fr/site/medical/>. En cas de doute, n'hésitez pas à joindre le secrétariat du Comité.

Tous les chèques sont à rédiger à l'ordre du : **Codep35 Badminton**. Nous acceptons aussi les virements, contacter alors le secrétariat pour les modalités bancaires. Le Comité établira une facture pour tous vos paiements.



Attention : le dossier d'inscription ainsi que tout autre élément administratif sont à envoyer au **Comité 35 Badminton** ! Les coordonnées figurent en bas de page de ce courrier.

Calendrier

Le calendrier du championnat sera établi à l'issue de la réunion de préparation en fonction des équipes inscrites.

Il faut compter en principe 10 journées de championnat, soit 8 à 10 rencontres dans la saison (selon que l'on est dans une poule de 5 ou de 6 équipes), à raison d'une rencontre toutes les 2 à 3 semaines environ. Ce rythme semble bien convenir à tous.

Idéalement, le championnat devrait débuter avant les vacances de la Toussaint semaine 42. Pour que nous puissions tenir cet objectif, merci de ne pas trop tarder dans votre inscription.

Au cours de la saison :

• Stages

Nous avons à cœur que vous progressiez dans votre pratique du badminton. C'est pourquoi nous vous proposerons des stages pour acquérir les meilleures bases ou se perfectionner.

Si vous êtes déjà licencié, vous avez ainsi accès aux différents stages que nous proposons pour les adultes et vétérans. Ces stages sont encadrés par un ou plusieurs de nos cadres techniques, tous entraîneurs diplômés, et sont en général très appréciés par les participants.

La planification des différentes sessions est en cours. Vous trouverez bientôt les informations complètes (modalités, lieux, horaires et formulaire d'inscription) sur le site du Comité.

• Challenge corpo

Nous allons en principe vous proposer une nouvelle fois cette compétition par équipes sur un samedi à définir du dernier trimestre 2019. La compétition est réservée aux joueurs et joueuses inscrits dans le championnat corpo. Nous espérons bien cette fois-ci avoir suffisamment d'équipes inscrites pour que le tournoi ait lieu.

• Tournoi Openbad

Nous allons en principe vous proposer une nouvelle fois cette compétition par équipes sur un samedi à définir de ce dernier trimestre 2019. Il s'agit d'une compétition promotionnelle et est donc, à ce titre, ouverte à des joueurs et joueuses qui ne sont pas encore licenciés. Une bonne occasion d'entraîner vos collègues à la découverte de notre sport. Ambiance détendue garantie !

Voilà, vous savez tout ! Ceux qui trichent feront des pompes!

Nous comptons bien évidemment sur votre présence à la réunion du **1er octobre** prochain.

Louis Morin

Responsable du championnat corporatif



Rappels sur le fonctionnement du championnat corporatif mixte

Les équipes

Une équipe peut être engagée dans le championnat corporatif si elle répond aux critères établis par la Fédération Française de Badminton (FFBad). Voir l'extrait correspondant du Guide Fédéral. Le Comité se réserve également, après passage en commission, la possibilité d'accepter des équipes d'associations sportives établies sur des critères communautaires.

Pour le championnat mixte d'Ille-et-Vilaine, un minimum de 2 hommes et de 2 femmes est nécessaire par équipe.

Les joueurs et joueuses

Chaque joueur ou joueuse doit être obligatoirement licencié(e) en compétition à la FFBad. La commission du championnat corporatif peut délivrer des licences aux joueurs ou joueuses non licenciés en club.

Le cas des joueurs ou joueuses dits extérieurs ou invités sera examiné au cas par cas par la commission du championnat corporatif sur justification présentée par l'équipe. En principe, un seul joueur ou joueuse de ce type est autorisé par équipe, mais le dispositif a été assoupli pour faciliter la constitution d'équipes. Contacter la commission pour plus d'information.

Le championnat est de type compétition senior. Peuvent y concourir les joueurs des catégories Sénior, Vétéran, Junior et Cadet.

Chaque compétiteur, surclassé ou non, doit fournir chaque saison :

- un certificat médical de non contre indication à la pratique du badminton en compétition établi **par un médecin** sur la base du **formulaire officiel** et en principe valable 3 ans,
- ou l'attestation relative au questionnaire de santé.

Pour les détails, vous pouvez utilement consulter le site du Comité 35 Badminton à l'URL suivante : <http://codep35badminton.fr/site/medical/>. Vous y trouverez les liens vers la FFBad, les documents nécessaires et également l'étagement des catégories d'âge.

Pour de plus amples précisions sur le certificat médical, l'attestation ou les catégories, merci de contacter le secrétariat du Comité 35 Badminton.

Les rencontres

Chaque rencontre entre 2 équipes se déroule en 5 matches :

Championnat mixte	1 simple homme	1 simple dame	1 double hommes	1 double dames	1 double mixte
Championnat masculin	simple homme 1	simple homme 2	double hommes 1	double hommes 2	double hommes 3

Pour chaque rencontre, le capitaine de l'équipe qui reçoit prend à sa charge l'organisation de la rencontre :

◇ **la prise en charge du lieu de la rencontre**

Il a la possibilité de regrouper l'ensemble des matches de la rencontre dans un même créneau horaire ou de faire jouer les matches séparément sur des créneaux différents.

L'expérience montre qu'il faut au moins compter sur la disponibilité de 2 terrains sur une durée de 1h30 à 2h00.

◇ **la prise en charge des volants**

Cette prise en charge est valable pour les volants de type plastique. Pour les volants plumes, la tradition est le partage de la charge, les modalités spécifiques correspondantes (joueurs concernés, mode de partage, etc ...) seront fixées dans le nouveau règlement.

Les divisions

Le schéma de principe de la saison passée (3 divisions éventuellement de 1 ou 2 poules, divisions de 5 à 6 équipes et rencontres en aller/retour) devrait être reconduit pour la nouvelle saison. Cependant, en fonction du nombre final d'équipes inscrites, l'organisation pourra en être changée afin de tenir compte des créations et des désaffectations d'équipes.

Le règlement

Le règlement du championnat est en cours de révision. Aucun changement majeur n'est pour l'instant prévu par rapport au règlement de la saison précédente. Il sera communiqué à chaque équipe avec le calendrier. Certains points pourront être débattus lors de la réunion de préparation.